

**ALLOCUTION DE MONSIEUR EDOUARD FRITCH  
PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANCAISE**

**\*\*\***

**PRESENTATION DES VŒUX POUR L'ANNEE 2017 AUX RESPONSABLES DES STRUCTURES  
PUBLIQUES DU PAYS**

**\*\*\***

**12 JANVIER 2017**

Monsieur le Vice-président de la Polynésie française,

Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et messieurs les Représentants,

Mesdames et Messieurs les directeurs de cabinet,

Mesdames et Messieurs les chefs de service,

Mesdames et Messieurs les présidents et directeurs d'établissements publics,

Messieurs les dirigeants des sociétés d'économie mixte et de GIE,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

Pour la troisième fois consécutive me voici devant vous pour vous adresser mes vœux de bonne et heureuse année 2017.

Nous avons traversé une année 2016 avec quelques réalités heureuses. En effet, les rémunérations des fonctionnaires ont enfin été revalorisées, des concours ont été enfin mis en place et vos structures ont reçu les douze douzièmes de leur dotation de fonctionnement. Ce sont des faits qui n'avaient plus cours dans notre administration depuis de nombreuses années.

Je vous remercie pour le travail accompli en 2016. Je vous remercie d'avoir fait de votre mieux pour accompagner le gouvernement dans son travail. Des résultats positifs sont constatés par les instituts qui établissent les analyses de conjoncture. La note de la Polynésie française a monté de 2 crans en moins d'une année, pour atteindre aujourd'hui le niveau BBB+. Tout cela est très encourageant. C'est le fruit partagé des efforts de notre population et du travail commun du gouvernement et de son administration. Encore merci pour le chemin déjà parcouru.

Pour 2017, vos moyens budgétaires ont été renforcés afin de mieux assurer nos politiques publiques. Je compte sur vous pour soutenir, accompagner et favoriser encore plus notre redressement économique afin de réussir la création d'emplois tant attendue par notre population. C'est pour moi, un souci de solidarité vis-à-vis de ceux qui nous font confiance et attendent avec espoir.

Il y a encore du travail. Le chemin est encore long et perfectible.

Permettez-moi de retracer synthétiquement les axes de travail et de les mettre en perspective.

En effet, le 29 janvier 2015, mon propos s'était concentré principalement sur la nécessité de réformer, de moderniser notre appareil public tout en vous déclinant les modalités de ce chantier d'envergure.

Le 12 janvier 2016, tout en vous rappelant les enjeux des réformes précitées, j'ai insisté sur l'exigence de rigueur et de probité qui s'impose à tout agent public, c'est-à-dire vous et nous. Il paraît que j'ai surpris quelques personnes par ce rappel à l'ordre.

Vous avez pu constater par la suite des évènements qu'en vos qualités de responsables et de managers, vous avez été confortés dans vos rôles disciplinaires, lorsque, parfois, la situation l'exigeait. Ceux d'entre vous qui ont été confrontés à des comportements irréguliers, voire délictueux, de la part d'agents placés sous leur responsabilité, ont pu se sentir plus épaulés pour mener à bien les processus adéquats afin de faire cesser ces agissements et sanctionner, de manière juste, leurs auteurs.

Tout ce que j'ai dit lors de mes précédentes interventions serait à répéter aujourd'hui. En effet, si les choses évoluent dans le bon sens, je constate que cela se fait à un rythme beaucoup trop lent.

Nous sommes encore loin du compte avant d'être « *le service public de qualité, simple, accessible, sachant s'adapter, efficace et économe* » attendu légitimement par nos concitoyens, ce service public dont je vous parle depuis mon élection en qualité de Président de la Polynésie française.

Rassurez-vous, je ne vais pas vous ennuyer en vous rappelant ce que l'on vous a déjà dit. Non.

Je pars du principe que vous savez lire et que ces interventions sont disponibles en ligne. Aussi, vous pourrez les étudier à nouveau et pointer, chacun en ce qui vous concerne, vos avancées ou vos points morts.

Par ailleurs, le pilotage de ce chantier est confié à la direction de la modernisation et des réformes administratives (DMRA) et c'est auprès d'elle que vous pouvez trouver assistance et conseil afin d'aller de l'avant.

Je répète toutefois, c'est important, la DMRA n'a pas vocation à réformer à votre place vos organisations, vos procédures et tout ce dont vous avez la charge. Combien même elle le voudrait, ce serait impossible à réaliser et je ne le souhaite pas.

Je récapitule l'ordre des choses : le gouvernement et moi-même fixons le cap et les orientations stratégiques. Egalement, nous organisons et déployons les moyens nécessaires au pilotage. C'est fait ! Le cap a été donné et répété. Les orientations ont été validées. Le secrétariat général du gouvernement, la DMRA, la direction générale des ressources humaines, la direction du budget et des finances, le service de l'informatique, ont reçu de leurs tutelles respectives les directives pour assurer le pilotage des réformes attendues pour l'Administration.

Les services support sont en ordre de marche et font avancer les projets qui leur sont confiés.

Il reste l'essentiel à accomplir. Il reste à réaliser effectivement l'évolution de telle procédure, l'adaptation de telle organisation interne, la rectification de telle posture de management, au cas par cas. Et cela dépend de chacun de vous.

Vous avez désormais intégré ce fait puisque vous vous êtes finalement presque tous engagés dans la démarche de projets de service ou d'établissement que le gouvernement a lancée en 2015 à l'adresse des services et des établissements publics administratifs. Seule la sphère de la santé est restée en marge de ce mouvement. Je ne désespère pas qu'elle s'y mette grâce à l'impulsion des nouvelles directions, particulièrement en ce qui concerne notre hôpital.

Ainsi, les projets de service ou d'établissement sont posés. C'est un pas important. On y voit plus clair sur les objectifs à atteindre, les actions à conduire, les moyens à mobiliser, les échéanciers.

Mais, ce n'est que le début de l'aventure. Il convient maintenant de faire évoluer, concrètement, organisations et procédures.

Attention au « sur place » !

Je vais paraphraser Albert Einstein qui a dit « *la vie est comme une bicyclette, il faut avancer pour garder l'équilibre* ». On peut en dire autant de l'action publique et de bien d'autres choses : faire du surplace revient à tomber par terre.

Attention à la routine !

Ne vous contentez jamais de la réponse « on a toujours fait comme ça » lorsque vous vous interrogez sur une manière de faire que vous propose un collègue, ou que vous impose un tiers.

Mettez-vous à la place des usagers. Réalisez que ce qui fait votre quotidien est une affaire qui n'arrivera peut-être qu'une seule fois dans la vie du citoyen qui s'adresse à vos services ou qui est en face de vous. Que ce soit pour une prise en charge, une inscription, une autorisation, un permis, une déclaration, une demande d'aide ou tout autre démarche qui

revêt une importance capitale dans sa vie personnelle et professionnelle à un temps « t » mais qui reste exceptionnelle à son niveau.

Ma suggestion s'adresse aussi bien à ceux qui assurent un service tourné directement vers le grand public qu'aux services de support interne.

D'une manière générale, je vous demande, en toutes circonstances, d'avoir une approche humaine. Gardez toujours à l'esprit que vos interlocuteurs ne sont pas juste des dossiers. De même que vos collaborateurs et les agents qui servent dans vos entités ne sont pas des robots.

C'est vrai que je vous parle beaucoup de performance et que l'on vous demande sans cesse des comptes, des chiffres, du résultat.

Il est parfaitement normal que l'on soit attentif à une utilisation rigoureuse et efficace de l'argent public. Et cela se mesure obligatoirement par des données chiffrées, objectives, mathématiques. Nous avons tous des comptes à rendre.

A ce propos, j'en profite pour rappeler aux chefs de service l'obligation d'établir chaque année un rapport d'activités sur l'exercice clos. Les établissements publics ne peuvent pas omettre d'établir ce rapport car il doit être présenté à leur conseil d'administration et transmis à l'assemblée de Polynésie française. En revanche, certains services ont pensé que leurs contributions pour l'établissement de mon rapport annuel à l'assemblée de Polynésie française correspondaient à leurs rapports d'activité. Il n'en est rien. La finalité n'est pas la même.

D'un côté, au travers des contributions, il vous est demandé des éléments afin que mon gouvernement et moi-même puissions rendre compte, de manière précise et chiffrée, de l'action des pouvoirs publics au regard de la dépense dans le cadre du budget général du Pays. D'un autre côté, par vos rapport d'activités, il s'agit que vous présentiez à votre tutelle votre activité sur l'année écoulée en précisant les moyens mobilisés, vos succès et vos difficultés, ce que vous avez entrepris pour améliorer la performance de votre service. En définitive, ce rapport doit être établi en cours d'année, puis bouclé dès la première semaine de janvier. Les contributions n'en sont que des extractions.

Pour en revenir à la notion de service public, celui-ci, comme son nom l'indique, est « service », pour le « public », c'est-à-dire, pour le citoyen. Et chaque agent a un pouvoir et une responsabilité personnels d'incarner ce service public. Et c'est à vous, responsables des structures publiques, de rappeler à vos équipes cette posture essentielle, et de montrer l'exemple. Soyez toujours polis, attentifs et bienveillants. Je ne dis pas que vous ne l'êtes pas déjà.

Bien sûr que si, vous êtes de bons directeurs, de bons chefs de service. Mais soyez-le encore davantage, sans vous lasser, sans jamais être « fiu » d'être à l'écoute et d'expliquer.

Votre compensation première à vos efforts sans cesse renouvelés est l'honneur et la fierté de servir le citoyen et ainsi de contribuer à l'accroissement du bien-être de tout un chacun.

Je viens d'évoquer le sens du service public, l'exemplarité, la bienveillance, ainsi que la responsabilité individuelle. D'autres critères, me paraissent importants à souligner afin que nous puissions réussir ensemble les réformes attendues.

Nous devons être attentifs à avoir une organisation générale rationnelle.

En premier lieu, je rappelle la pierre angulaire de structuration de notre Administration : *« L'administration de la Polynésie française est assurée par ses services de manière à garantir l'égale application des textes légaux et réglementaires et à favoriser la modernisation du service public sur l'ensemble de son territoire »*. Il s'agit de l'article premier de la délibération n° 2000-132 APF du 9 novembre 2000 fixant les principes de déconcentration de l'administration de la Polynésie française.

C'est donc très clair : les services administratifs sont les premiers relais, du gouvernement, de chaque ministre, du vice-président et de moi-même, pour mettre en œuvre nos politiques. Vous êtes, mesdames et messieurs les chefs de service, avec les équipes que vous animez, notre principale force de proposition en matière d'action publique.

Les établissements publics, que l'on appelle communément « satellites », sont des opérateurs. Leurs rôles sont importants. Mais ils ne participent pas directement à la définition des politiques publiques et à leur évaluation. Du moins, ils ne le devraient pas.

Car, lorsque c'est le cas, ils se retrouvent en situation de juge et partie au détriment éventuel de l'intérêt général.

J'ai déjà longuement rappelé ce principe fondamental d'organisation de notre service public lors de mon intervention du 28 octobre 2014. J'y traçais également la feuille de route du chantier de modernisation de l'Administration. J'encourage tout le monde à revisiter ce discours.

En second lieu, on peut observer aujourd'hui encore que des activités identiques sont réalisées par plusieurs entités, tandis qu'à l'opposé, des missions de service public ne sont assurées par personne.

Afin d'en finir avec ces incohérences, vous serez sollicités pour faire un point sur les missions qui vous concernent en théorie, pour savoir si vous les exercez ou pas, et pour connaître vos propositions de rectification. Cette mise à plat, indispensable, nécessitera aussi de sortir des silos, de décroiser, de lutter contre la tendance de vouloir tout faire "chez soi". C'est apparemment plus facile et plus confortable d'être autonome, de travailler en circuit fermé plutôt que d'aller chercher une prestation auprès d'un autre service ou établissement dont c'est la mission. En restant dans votre entité, entre soi, vous avez l'impression de maîtriser les choses. Je sais que c'est très tentant, surtout lorsque l'entité supposée intervenir ne vous répond pas rapidement ou comme vous le voudriez. Mais cette manière de faire démultiplie les besoins en moyens humains et financiers, dilue les expertises, et au final, coûte de l'argent public tout en dégradant la qualité du service rendu.

Pour combattre ces difficultés, il convient d'appliquer un autre critère essentiel, qui est la collégialité et l'interministérialité. Là, c'est plutôt à vos ministères qu'il faut en référer, pour qu'ils vous aident à trouver les moyens d'opérer harmonieusement avec ces autres entités, afin d'agir en bonne synergie.

Cependant, je vous encourage, une fois encore, à rechercher cette transversalité, à la construire, dossier après dossier, en prenant contact directement avec vos alter-egos des autres structures, sans attendre que vos tutelles ministérielles vous tiennent par la main.

Je récapitule les critères qui me paraissent indispensables pour conduire l'action publique, valables pour vous et encore plus pour nous, membres du gouvernement. Ce sont la responsabilité personnelle impliquant un engagement individuel, le sens du service, l'exemplarité, la bienveillance, la rationalité, la collégialité et le professionnalisme.

\*

\* \*

Pour vous y aider, de nouvelles actions fédératrices sont d'ores et déjà programmées.

Tout d'abord, la formalisation, la simplification et l'allègement des procédures : à partir de tous vos processus identifiés, pour chaque service - ou par thématique avec des regroupements de services, vous êtes invités à tout mettre à plat et à rationaliser. La direction de la modernisation et des réformes de l'administration (DMRA) est chargée de piloter cette action et vous accompagnera. Mais elle ne fera pas à votre place.

Comme vous l'avez montré pour la démarche des projets de service, je sais pouvoir compter sur votre mobilisation active pour enfin aboutir à des procédures réaménagées dans le bon sens.

Ce travail ouvrira des perspectives nouvelles pour repenser notre service public. C'est notamment un élément essentiel dans le chantier de dématérialisation et de développement numérique de notre administration.

Compte tenu de leurs impacts économiques et financiers, les procédures de demande d'autorisation de travaux immobiliers et celles relatives aux aides financières et en nature ont été retenues comme thèmes prioritaires.

J'évoquais tantôt une action visant à rationaliser l'organisation de l'administration en passant en revue les missions effectivement mises en œuvre par les uns et les autres.

Je vous annonce également un projet pour une administration active. Dans mes vœux à la population j'ai fait part de ma préoccupation face à la progression des dépenses de santé. J'en appelais à la responsabilité de chacun pour freiner l'envolée de ces dépenses. Nous devons montrer l'exemple.

Aussi, il est important de favoriser le bien-être au travail. Toutes les études le démontrent ; cela permet d'améliorer la motivation et la productivité.

Assurez-vous déjà que votre entité dispose bien d'un document d'évaluation des risques psychosociaux à jour dans votre entité. C'est une obligation réglementaire.

Autre chantier d'importance : le virage numérique. Il faut renforcer les efforts et continuer à innover pour offrir des services de plus en plus performants, qui facilitent les démarches en évitant des déplacements ou des méandres inutiles. J'ai pu constater au cours des deux dernières années que l'innovation publique est un sujet qui vous mobilise. Aussi, pour aller plus loin dans la modernisation de vos entités au service de nos usagers, mais aussi parce que c'est important de mettre en valeur les plus méritants, j'ai décidé de créer un prix pour le service ou l'établissement qui aura fait montre de la plus grande innovation en 2017.

Vous allez d'ici quelques jours recevoir la commande et je vous donne rendez-vous le 17 octobre prochain lors de la journée polynésienne de l'innovation pour découvrir le vainqueur.

\*

\* \*

Bientôt, comme je l'ai déjà annoncé publiquement, je procéderai à un remaniement de mon gouvernement. Celui-ci affectera non seulement la personne de certains ministres mais également une redistribution de certains portefeuilles. Dans la mesure où vous êtes directement touchés par cette redistribution au sein du gouvernement, il m'a semblé légitime de profiter de cette rencontre pour vous en réserver en quelque sorte la primeur.

Cette réorganisation de mon gouvernement n'est à l'évidence pas une sanction à l'égard des ministres qui quitteront le gouvernement. Comment en effet sanctionner des personnes qui n'ont pas démerité et qui ont fait preuve de loyauté sans faille. La vérité est leur volonté de répondre à des choix personnels parfaitement respectables et respectés. A cet égard, devant vous et ils se reconnaîtront, je veux les remercier infiniment du travail accompli et leur témoigner de notre reconnaissance pour leur don de soi à la cause de notre pays.

Ce remaniement gouvernemental a une autre raison d'être, fondamentale à mes yeux. Si le redressement de nos finances publiques est aujourd'hui réalisé, et même si cet effort doit demeurer une constante de notre action publique, il nous faut aujourd'hui conduire des batailles nouvelles sur deux axes forts : d'abord, consolider les premiers acquis et amplifier notre redressement économique au travers de la réalisation de grands projets pourvoyeurs d'emplois et de dynamisme de long terme ; ensuite, réussir la nécessaire réforme de notre protection sociale généralisée, sans laquelle tout s'effondrera.

Ce sont les missions prioritaires que j'assignerai à la nouvelle équipe que j'animerai et à laquelle je vous demande, à tous, de concourir loyalement et de vous mobiliser, chacun dans votre domaine de responsabilité.

C'est le destin de notre pays qui est en jeu ici. Ce sont nos liens de solidarité, notre modèle social dans le concert des nations du Pacifique dont il est question. Aussi, je vous demande de vous engager à nos côtés pour réussir cette belle œuvre pour les générations futures.

\*

\* \*

Il est temps de conclure mon propos d'aujourd'hui.

Je vous souhaite une bonne année 2017 à vous-mêmes, à vos familles et à vos proches.

Qu'elle nous apporte une belle énergie afin de réaliser tous nos vœux de concrétisation d'un service public moderne, performant et humain pour une Polynésie française prospère où il fait bon vivre pour tout le monde.

Bonne et heureuse année à tous !